

ARRETE N° 555 du 23/09/2019

relatif à la constitution du jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : LEA - Anglais/Espagnol

Année universitaire : 2019-2020

**L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
PARIS DIDEROT – PARIS 7**

- VU le Code de l'éducation,
 VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,
 VU l'arrêté n° 16 du 24 janvier 2019 fixant les modalités générales d'inscription et de contrôle des connaissances en licence (hors licences professionnelles) à l'Université Paris Diderot - Paris 7 à compter de l'année 2019-2020.

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : LEA - Anglais/Espagnol

est composé comme suit pour l'année universitaire 2019-2020

NB : Un jury est composé d'au moins 3 membres

Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité (1)	Qualité
HERRERAS	Jose-Carlos	PR	Univ. de Paris	Section d'espagnol	PRESIDENT
LAREDO	Sophie	PRAG	Univ. de Paris		
MINACORI	Patricia	MCF	Univ. de Paris	Co-responsable pédagogique parcours CTM (Master)	
PARIS	Justine	MCF	Univ. de Paris		
RICHER-ROSSI	Françoise	MCF	Univ. de Paris	Co-responsable pédagogique parcours LCIN (Master)	

ARTICLE 2 – Le Directeur de la composante et la Directrice Générale des Services de l'Université Paris Diderot – Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour l'Administrateur provisoire et par délégation
La vice –présidente de la CFVU**



Séverine Leidwanger

(1) Responsable de mention, responsable de spécialité...